

CONSEIL MUNICIPAL

du 3 mai 2021

Convocation
27.04.2021

L'an deux mille vingt et un, le trois mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**, sous la Présidence de **Stéphanie BANOS**, Maire, sur convocation qui lui a été adressée conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présent(e)s : Mesdames **Stéphanie BANOS**, **Maylis BERNHARD**, **Sandrine BUISSET**, **Christine CARMELLINO-ACCARDO**, **Corinne CASTERS**, **Delphine FASSIER**, **Séverine HARTEMANN** et Messieurs **Jean-Yves BIGOT**, **Gérard DESORMES**, **Michael FASSIER**, **Benjamin HUDEBINE**, **Cédric LENOIR**, **Thierry MONDO**, **David SCHVOCH**

Absent(e)s : Monsieur **Cédric TABOAS**

Pouvoir(s) :

Secrétaire : Madame **Sandrine BUISSET**

Madame le Maire informe les membres que cette séance se tiendra SANS PUBLIC. En effet, les réunions de conseil ne peuvent être ouvertes au public dans la mesure où le territoire national est placé sous couvre-feu à partir de 19h.

Néanmoins et afin de conserver le caractère public de la réunion, celle-ci est retransmise en direct via le compte Facebook de la commune.

Madame le Maire procède à l'appel des membres et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

Aucune remarque n'est faite sur le compte rendu de la séance du 12 avril 2021.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

-  **CONTRAT RURAL**
-  **AFFAIRES DIVERSES**

DÉLIBÉRATION 2021.17 – CONTRAT RURAL – CREATION DE TROTTOIR ET RENFORCEMENT DE LA VOIRIE SUR LA RUE DE LA POSTE ET LA RUE FAUVEAU – ATTRIBUTION DU MARCHÉ – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à l'appel d'offres lancée le 4 mars 2021 sur le site d'annonces légales et de formalités MEDIALEX et clôturé en date du 6 avril 2021 à 12h00, quatre entreprises ont déposé leurs offres, dans les délais impartis par voie dématérialisée.

Les plis ont fait l'objet d'une ouverture le 12 avril 2021, puis d'une analyse des offres par Monsieur Didier JAKUBCZAK (24, rue de Cessoy 77520 SOGNOLLES EN MONTAIS), chargé de la mission de maîtrise d'œuvre.

L'analyse des candidatures et des offres a été effectuée selon les critères énoncés dans le règlement de consultation, à savoir le prix des prestations (65%), la valeur technique (35%).

Il est rappelé aux membres que le montant estimatif des travaux est de 384 080.00 € H.T.

Selon les offres reçues, l'offre moyenne est d'environ 342 647 €, soit environ un peu moins de 10.8% au-dessous de l'estimation.

Les offres reçues sont :

ENTREPRISES	Montant de l'offre HT	Montant de l'offre T.T.C
PAGOT SAS	347 641.80€	417 170.16€
TERE	348 884.80€	418 661.76€
PEPIN	314 121.50€	376 945.80€
COLAS	359 944.00€	431 932.80€

Au regard de l'analyse réalisée par Monsieur Didier JAKUBCZAK, qui se compose comme suit :

ENTREPRISES	CLASSEMENT	NOTE
PEPIN	1 ^{er}	99.00
PAGOT SAS	2 ^{ème}	91.70
TERE	3 ^{ème}	91.00
COLAS	4 ^{ème}	89.30

Il est préconisé de retenir l'offre de l'Entreprise PEPIN pour un montant de 314 121.50 € reconnue économiquement l'offre la plus avantageuse.

La date de début d'intervention pour la réalisation de création des trottoirs et le renforcement de la voirie est prévue pour le 25 mai et devrait durer 10 semaines.

L'exposé du Maire entendu,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

- Décide d'attribuer le lot unique du marché à l'entreprise PEPIN, reconnue comme l'offre économiquement la plus avantageuse ;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2021 ;
- Autorise Madame le Maire à signer le MAPA avec l'entreprise PEPIN pour une somme de 314 121.50 € H.T. ainsi que toutes les pièces s'y affèrent et éventuels avenants.

AFFAIRES DIVERSES

Les membres sont informés des points suivants :

- Les deux permanences qui ont été tenues les 17 et 24 avril ont permis de recueillir les remarques et appréhensions des habitants sur les travaux à venir rue Fauveau et rue de la Poste. Un retour par mail sera adressé aux administrés qui ont posé des questions afin de répondre à leurs interrogations ;
- L'ouverture de la déchèterie verte communale est repoussée d'un mois suite aux travaux de la Renoué du Japon, actuellement en cours et réalisés par Seine Grands Lacs pour un souci de sécurité et de propagation dans tout le village ;
- La Communauté de Communes du Bassée Montois organise à nouveau les séances de la RAM (Relais Assistante Maternelle) à partir de la semaine prochaine, salle Marcel LEPÊME.

En l'absence de questions, Madame le Maire lève la séance à **20h45**.

Le Maire,
Stéphanie BANOS

SIGNATURES

Stéphanie BANOS	
Thierry MONDO	
Delphine FASSIER	
Gérard DESORMES	
Maylis BERNHARD	
Jean-Yves BIGOT	
Sandrine BUISSET	
Christine CARMELLINO-ACCARDO	
Corine CASTERS	
Michael FASSIER	
Séverine HARTEMANN	
Benjamin HUDEBINE	
Cédric LENOIR	
David SCHVOCH	
Cédric TABOAS	ABSENT